

43^{ème} Rallye du Brionnais – 21-22 juin 2024

DÉCISION N° 1

De : Les Commissaires Sportifs

Date : 22/06/2024

A : Tous les concurrents

Heure (décision) : 13h25

A la suite de la sortie de route du N°37 dans l'ES 1, les Commissaires Sportifs ont attribué aux concurrents bloqués sur l'incident, à savoir les N° 38 – 39 et 40, un temps qu'ils estiment le plus équitable, conformément à l'article 7.5.16 du règlement standard des rallyes 2024 :

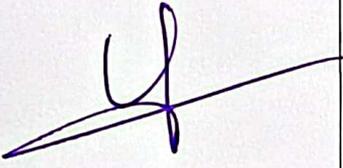
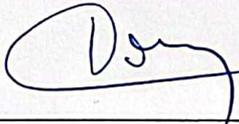
N° 38 : 4'02.4

N° 39 : 3'45.2

N° 40 : 4'28.8

Ces temps pourront être réétudiés, si besoin, à l'issue de l'ES 3.

Les Commissaires Sportifs

		
Bernard SOUFFLET Lic. N° 18577/0403 Membre du Collège	Josiane CHARLEUX Lic. N° 9434/0403 Membre du Collège	Jacques NOMBLOT Lic. N° 5565/0414 Président du Collège